

**Le 17 mars 2015**

[Traduction]

## Emplois

**M. Fitch** : Lorsque notre gouvernement PC a quitté le pouvoir en septembre dernier, le Nouveau-Brunswick comptait 354 100 emplois. Sous la direction du premier ministre, le nombre est maintenant passé à 352 400. Il y avait 299 900 emplois à temps plein lorsque nous avons quitté le pouvoir. Sous la direction du premier ministre, le nombre est passé à 296 800. Quand nous avons quitté le pouvoir, le taux de chômage se situait à 9,6 %. Sous la direction du premier ministre, le taux a grimpé à 10,4 %.

Au vu des chiffres bien réels mentionnés aujourd'hui, lesquels font état jusqu'à présent dans le mandat du premier ministre d'une hausse du chômage et d'une baisse du nombre d'emplois, le premier ministre conviendrait-il que les résultats qu'il a obtenus sur le plan économique sont décevants?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Il y a une semaine, lorsque les statistiques indiquaient qu'il y avait eu une croissance importante en ce qui concerne les emplois dans la province, les parlementaires du côté de l'opposition disaient que c'était en raison des politiques qu'ils avaient mises en oeuvre lorsqu'ils étaient au pouvoir.

[Traduction]

Il y a une semaine, les gens de l'opposition essayaient en fait de s'attribuer le mérite de nos chiffres en matière d'emploi, en disant que les emplois créés résultaient de leurs politiques. Une semaine plus tard, ils changent maintenant de discours et disent que tout est de notre faute. Si les chiffres liés à l'emploi font état d'une croissance dans les prochains résultats de Statistique Canada, les gens de l'opposition diront que c'est grâce à eux.

Alors qu'ils essaient de jeter le blâme sur autrui et de s'attribuer le mérite, nous continuerons de travailler avec les gens du Nouveau-Brunswick, les entrepreneurs et les entreprises afin de créer un climat propice à la création d'emplois dans notre province. En fait, depuis notre arrivée au pouvoir et notre assermentation en tant que gouvernement, l'économie du Nouveau-Brunswick a produit 400 emplois. Le tout est attribuable aux efforts acharnés des gens du Nouveau-Brunswick. Nous continuerons de mettre l'accent sur la création d'emplois, et, grâce à leur aide, je suis certain que nous pourrons y arriver. Merci.

**M. Fitch** : La semaine dernière, nous n'avons pas réussi à obtenir beaucoup de réponses du premier ministre qui, en fait, a posé de nombreuses questions. S'il souhaite se rappeler avec



nostalgie le temps où il siégeait du côté de l'opposition, nous serions ravis de l'accueillir de ce côté-ci, d'autant plus que la mesure législative concernant le changement d'allégeance politique fait actuellement l'objet d'un débat.

Le Nouveau-Brunswick compte 4 600 emplois de moins qu'il y a un an. Voilà la réalité. Il y a 4 400 emplois à temps plein de moins qu'il y a un an. Le fait est que les politiques du premier ministre font fuir SWN Resources Canada et que les efforts déployés en matière de développement économique dans la province sont mis en veilleuse depuis six mois.

La semaine dernière, il a été décevant d'apprendre que le premier ministre avait manqué à sa promesse d'offrir, au titre du Fonds d'emploi pour les jeunes, un emploi à 1 500 jeunes. La promesse visant à ce que les demandes puissent être présentées sur le site Web et à ce que les jeunes commencent à travailler le 1<sup>er</sup> avril ne s'est pas concrétisée. Le premier ministre nous dira-t-il ceci aujourd'hui : Tiendrez-vous votre promesse de donner du travail aux jeunes au titre du Fonds d'emploi pour les jeunes ou cela se passera-t-il...

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Depuis notre assermentation en tant que gouvernement du Nouveau-Brunswick, 400 emplois ont été créés ; voilà la réalité. Nous allons continuer à faire de la création d'emplois notre priorité et à travailler avec les gens et les entreprises du Nouveau-Brunswick afin d'avoir un environnement propice à la croissance économique.

[Traduction]

Nous avons déjà parlé de toutes les questions soulevées ; je prendrai donc quelques instants pour mentionner certaines des mesures que nous avons prises pour atteindre l'objectif. Ces mesures comprennent la réduction de l'impôt applicable à la petite entreprise et la création d'Opportunités Nouveau-Brunswick et du Conseil de l'emploi, ce dernier étant dirigé par une excellente équipe de personnes venant du secteur privé. Nous avons créé le Fonds d'emploi pour les jeunes, qui sera bientôt mis en oeuvre. Nous encourageons la coopération régionale à l'égard de projets comme celui d'Oléoduc Énergie Est. Nous appuyons la mine Sisson, la conversion du terminal de GNL ainsi que le secteur des pêches et des produits de la mer. Il y a quelques jours à peine, le ministre et moi avons assisté au salon des produits de la mer à Boston. Je peux vous dire que nos efforts en matière de création d'emplois ont imprimé une impulsion positive, et nous obtiendrons des résultats.

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. Fitch** : Il est intéressant que, lorsque nous interrogeons le premier ministre sur les mesures de création d'emplois, nous ayons droit à une liste soigneusement étudiée d'éléments à faire valoir qui comprend Opportunités Nouveau-Brunswick et le mythique Fonds d'emploi pour les



jeunes. Le premier ministre passe en revue tous les projets de mise en valeur des ressources naturelles que le gouvernement progressiste-conservateur avait entrepris et mis en oeuvre. Ensuite, tous les parlementaires applaudissent sur commande, bien sûr, comme doivent bien le faire les simples parlementaires et les nouveaux ministres.

Le seul élément que le premier ministre a oublié de mentionner dans sa liste de mesures, c'est la Semaine de l'innovation. Lorsque nous étions au pouvoir, nous travaillions à l'innovation 52 semaines par année. Nous ne réservons pas l'innovation à une semaine dans l'année. Encore une fois, simplement pour rendre service et pour reconnaître le travail qui a été fait, le premier ministre nous indiquerait-il la date pour que nous puissions l'inscrire à notre calendrier? Pourrions-nous savoir quand aura lieu la Semaine de l'innovation cette année afin que nous puissions réserver cette seule semaine consacrée à l'innovation sous la direction du gouvernement actuel?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : C'est comme si l'opposition disait : Puisque c'est la Semaine nationale de la francophonie, cela veut dire que nous ne célébrons la Francophonie qu'une semaine par année. Ce n'est aucunement le cas ; franchement, c'est un peu ridicule.

[Traduction]

Nous gaspillons vraiment le temps des contribuables du Nouveau-Brunswick, qui nous paient pour siéger à l'Assemblée législative. Il est très regrettable qu'un député de l'opposition profite de la Saint-Patrick pour politiser cette fête dans une déclaration de député. Il est aussi regrettable que les gens d'en face disent qu'ils sont déçus du budget, alors que celui-ci n'a même pas encore été présenté. Le 31 mars est la date de dépôt du budget, mais les gens d'en face disent déjà qu'ils en sont déçus. Voilà le genre d'opposition qu'ils s'efforcent d'être.

Les gens d'en face ne veulent malheureusement pas travailler avec nous, ce qui est fort dommage puisque nous avons admis que le gouvernement précédent avait réalisé de grandes choses sur le plan de l'innovation. Nous ferons certaines choses différemment, mais nous poursuivrons le travail à cet égard. Les gens d'en face ont aussi examiné des projets de mise en valeur des ressources naturelles et des projets énergétiques que nous appuyons. Pourquoi ne pouvons-nous pas parler de ces projets et de la façon dont nous pouvons travailler ensemble en ce qui concerne l'enjeu qui, selon eux, nous divise le plus, soit la fracturation hydraulique? Nous nous attendons à mieux de la part de l'opposition, car le Nouveau-Brunswick le mérite.

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. Fitch** : Nous nous attendons aussi à mieux de la part du premier ministre. Nous voulons obtenir deux ou trois réponses pendant la période des questions.



Le chômage chez les jeunes demeure un sujet de préoccupation dans notre province. Nous y avons travaillé et nous poursuivrons le travail à cet égard ; voilà pourquoi il est vraiment décevant de constater qu'un programme promis dans la plateforme libérale accuse du retard et n'est pas sur la bonne voie. La semaine dernière, mon collègue de Portland-Simonds n'a pas réussi à obtenir de réponse au sujet d'une initiative très, très importante qui a été lancée sous notre direction, soit le programme Promesse d'emploi. Nous avons instauré ce programme, qui a créé 1 000 emplois pour les jeunes du Nouveau-Brunswick. Il s'agissait d'emplois permanents.

Je me demande si le premier ministre pourrait prendre aujourd'hui un engagement. Poursuivra-t-il le programme Promesse d'emploi, qui a connu tant de succès, ou l'éliminera-t-il simplement parce qu'elle porte l'étiquette « PC »?

**L'hon. M. Gallant** : Le programme Promesse d'emploi se poursuivra.

**M. Fitch** : Il est bon de voir que le premier ministre a finalement cédé face à notre avalanche de questions et qu'il a répondu à une bonne question. C'est la première bonne réponse, et la seule, que nous ayons obtenue à la Chambre depuis de très nombreuses semaines.

Il est décourageant de voir le taux de chômage augmenter en raison du nombre d'emplois perdus sous la direction du premier ministre. Nous sommes très préoccupés par un nombre, soit le nombre 41 000. Le Nouveau-Brunswick compte 41 000 personnes à la recherche d'un emploi. Il faudra créer davantage d'emplois et déployer plus d'efforts pour fournir du travail à ces gens.

Par exemple, la compagnie JDI prévoit créer 7 800 postes au cours des trois prochaines années. Cela est principalement attribuable au programme de foresterie progressiste-conservateur que nous avons présenté.

Le premier ministre permettra-t-il au ministre des Ressources naturelles de prendre la parole en public pour dire qu'il ne fera pas...

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Ce ne sera pas le cas ; il y aura des changements en ce qui a trait à la foresterie. Bien sûr, nous allons continuer à faire ce qui fonctionne bien et nous allons aussi écouter les intérêts et les préoccupations des gens pour améliorer la stratégie. C'est très simple.

Je sais que l'opposition a vraiment de la misère à croire que nous n'allons peut-être pas appuyer tout ce que son gouvernement a pu faire lorsqu'il était au pouvoir. C'est la politique ; nous avons des priorités qui diffèrent de celles du gouvernement précédent.



[Traduction]

Il est presque ironique, c'est très clair, que le député du côté de l'opposition, quand il était ministre du Développement économique, ait effectivement fait partie d'un gouvernement qui, pour la première fois en 40 ans, n'a pas pu enregistrer de gain net d'emplois. Or, dans son nouveau rôle de porte-parole de l'opposition, il essaie de critiquer notre travail, malgré le fait que, depuis notre assermentation, l'économie ait généré 400 emplois ici, au Nouveau-Brunswick. Nous en sommes très fiers et nous continuerons à travailler avec les gens du Nouveau-Brunswick afin de créer des emplois dans notre magnifique province.

**M. Fitch** : Encore une fois, les chiffres ne mentent pas. Le premier ministre fait marche arrière sur ses éléments à faire valoir du mois dernier.

Il y a un secteur où le premier ministre semble très bien réussir à créer des emplois, et ce secteur nous préoccupe un peu, car les chiffres en matière d'emploi sont touchés. Lorsque nous étions au pouvoir et prenions des décisions, nous avons réduit par attrition le nombre de fonctionnaires dans la province. Nous l'avons réduit d'environ 2 300 personnes grâce à l'attrition et aux départs à la retraite. En vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, nous avons reçu du premier ministre... Je dois reconnaître que j'ai quand même dû rappeler au premier ministre ici, à la Chambre, qu'il ne restait plus beaucoup de temps et qu'il devait fournir l'information dans le cadre de la demande d'accès à l'information. Cette information nous a été communiquée. En plein recrutement de nouveaux employés... Selon l'information que nous avons reçue en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, 1 900 nouvelles personnes ont été engagées dans la province. Je me demande si le premier ministre peut confirmer aujourd'hui ce qui suit. Y a-t-il effectivement eu 1 900 nouvelles recrues dans la fonction publique, ou l'information que le premier ministre nous a donnée dans le cadre de la demande d'accès à l'information était-elle inexacte?

**L'hon. M. Gallant** : D'une part, les parlementaires du côté de l'opposition disent que nous faisons preuve de trop de rigueur en ce qui a trait à la révision stratégique des programmes.

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Gallant** : Les gens d'en face disent que nous allons trop vite et trop loin pour ce qui est de maîtriser nos dépenses en tant que gouvernement ou d'assainir nos finances. D'autre part, simplement parce que les parlementaires du côté de l'opposition ont besoin d'un gros titre, ils disent aujourd'hui que nous n'allons pas assez loin. Ils veulent que nous réalisons plus de compressions. Ils veulent que nous trouvions plus de moyens de réaliser des économies. De toute évidence, les parlementaires du côté de l'opposition considèrent leur rôle comme étant politique. Ils essaient de faire les manchettes et de se servir de la Saint-Patrick pour faire des déclarations politiques.

**Le président** : À l'ordre.



**L'hon. M. Gallant** : Les mesures que nous prenons sont axées sur la création d'emplois et la croissance économique. Nous n'allons pas nous attribuer de mérite ni porter de blâme ; ce n'est pas ce pour quoi nous sommes ici. Nous n'allons pas attribuer de mérite à l'opposition ni jeter de blâme sur elle.

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Gallant** : Nous attribuerons le mérite aux gens du Nouveau-Brunswick qui travaillent fort, aux entrepreneurs qui se lancent en affaires et à ceux qui font des rénovations et essaient de faire croître leur entreprise. Ce sont eux qui créent des emplois. Nous travaillerons simplement avec eux afin de les aider à prendre un certain élan et à le soutenir.

[Original]

## Santé

**M<sup>me</sup> Dubé** : Il est très rare qu'un groupe d'intérêts va publiquement donner avis qu'il va potentiellement poursuivre le gouvernement devant les tribunaux. Nous savons que le groupe Égalité santé en français N.-B., qui est très connu au Nouveau-Brunswick, a demandé à rencontrer le ministre de la Santé depuis les dernières élections, en septembre, et ce, à de multiples reprises. Les représentants de ce groupe ont demandé et redemandé à plusieurs reprises à rencontrer le ministre, mais cette rencontre n'a pas encore eu lieu.

Alors, ma question est pour le ministre de la Santé. Maintenant que vous savez que vous pouvez potentiellement être poursuivi devant les tribunaux, et afin d'éviter une poursuite judiciaire, allez-vous finalement vous asseoir avec le groupe Égalité santé en français N.-B. pour avoir un tête-à-tête honnête et dialoguer avec ses représentants?

**L'hon. M. Boudreau** : Je peux vous assurer que personne ne chôme au ministère de la Santé et que plusieurs rencontres et plusieurs discussions ont lieu. En tant que ministre responsable de l'examen stratégique des programmes, j'ai fait une tournée provinciale et j'ai rencontré des centaines de personnes dans 14 différentes collectivités. Lors de cinq différentes réunions, nous avons rencontré des groupes d'intérêts. Au ministère de la Santé, je rencontre des groupes d'intérêts sur une base régulière, tout comme je le fais pour ce qui est de la Société de développement régional.

Alors, si la députée pense que je ne fais pas mon travail comme ministre, je peux la rassurer ; si elle veut jeter un coup d'oeil à mon horaire, elle verra que nous travaillons fort. En effet, tous les ministres et simples députés de notre côté de la Chambre travaillent fort. Dans la mesure du possible, nous rencontrons les groupes qui nous en font la demande, mais il y a toujours des demandes en attente, et nous...



[Traduction]

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

**M<sup>me</sup> Dubé** : Si nous faisons un sommaire des activités depuis que le gouvernement libéral est entré en fonction, l'automne dernier, le ministre de la Santé a effectivement eu plusieurs rencontres avec tous les autres partenaires dans le domaine de la santé. Toutefois, le Réseau de santé Vitalité a dû attendre à la dernière minute pour obtenir une rencontre, étant donné que son PDG a été congédié. Égalité santé en français N.-B. est, pour sa part, un groupe extrêmement important dans la province.

Nous avons une communauté francophone qui est extrêmement inquiète depuis les derniers propos prononcés par le ministre de la Santé et depuis l'élection du gouvernement libéral ; alors, il devrait être prioritaire pour le ministre de s'asseoir avec les représentants d'Égalité santé en français N.-B. Après avoir convoqué le premier ministre à une réunion à 14 reprises, ce groupe est toujours en attente et, maintenant, il doit menacer de poursuivre le gouvernement pour obtenir une rencontre.

Je pose de nouveau ma première question : Quand allez-vous vous asseoir et effectivement faire de cette rencontre une priorité, et ce, pour éviter des frais judiciaires supplémentaires?

[Traduction]

**Le président** : Adressez-vous à la présidence.

[Original]

**L'hon. M. Boudreau** : Comme je l'ai dit, nous tentons de rencontrer autant de groupes d'intervenants que possible. Je reçois des demandes de rencontres chaque jour et chaque semaine, et nous tentons de les planifier en bonne et due forme. Parfois, il faut plus de temps pour rencontrer certains groupes comparativement à d'autres. Je peux vous dire qu'il y a encore beaucoup de groupes qui demandent à me rencontrer en tant que ministre et dont je n'ai pas encore pu accepter les demandes, compte tenu des horaires de travail à la Chambre et des autres responsabilités que nous avons.

Toutefois, nous avons des discussions et des pourparlers avec les représentants du groupe en question et nous allons essayer de répondre à leur demande dans la mesure du possible. Vous laissez croire que nous nous tournons les pouces ici, du côté du gouvernement, mais ce n'est pas du tout le cas. Nous travaillons fort et rencontrons des gens de tous les secteurs pour nous assurer que, en tant que gouvernement, nous traitons des priorités des gens du Nouveau-Brunswick.



**M<sup>me</sup> Dubé** : Les représentants du groupe en question ont demandé à maintes reprises à rencontrer le ministre de la Santé. Le budget sera déposé le 31 mars, et, partout dans la province, la communauté francophone est excessivement inquiète en ce qui concerne l'avenir des services de soins de santé.

[Traduction]

**Le président** : Veuillez vous adresser à la présidence.

[Original]

**M<sup>me</sup> Dubé** : Ma prochaine question sera pour le premier ministre. Vous aviez répondu à Égalité santé en français N.-B., à un moment donné, que vous alliez effectivement organiser une rencontre. Le premier ministre peut-il effectivement rappeler son ministre à l'ordre et, pour éviter des frais judiciaires — c'est de cela dont nous parlons aujourd'hui —, exiger qu'il rencontre le groupe Égalité santé en français N.-B. sur-le-champ?

**L'hon. M. Boudreau** : La députée fait constamment référence à une poursuite judiciaire et elle sait très bien que, en tant que ministre, je ne peux pas en parler. Elle sait aussi que le groupe dont elle parle rencontre régulièrement la personne qui intente la poursuite contre le gouvernement.

La députée devrait peut-être aussi vérifier qui représente le groupe dont elle parle et qui représente la personne qui intente la poursuite contre le gouvernement. Ce sont les raisons pour lesquelles nous avons posé certaines conditions à la rencontre. Je suis prêt à rencontrer le groupe ; je l'ai dit à maintes reprises par correspondance, sauf que nous ne pouvons pas discuter de la poursuite dont aimeraient discuter tous les parlementaires du côté de l'opposition. Je maintiens une position ferme à cet égard.

## Gaz naturel

**M. Stewart** : Voici encore un autre exemple de l'improvisation à laquelle se livre le gouvernement actuel en matière de politiques. Le ministre de l'Énergie et des Mines a accordé dimanche à SWN Resources Canada, non pas la prolongation de six ans que l'entreprise avait demandée, mais plutôt une prolongation d'un an. Avant que quiconque n'ait la fausse impression que le ministre impose sa loi, soyez assuré qu'il s'agissait simplement d'une autre erreur libérale liée au fait que le gouvernement n'a pas fait adopter son projet de loi visant précisément à accorder à SWN une prolongation pluriannuelle de ses permis actuels.

Ma question s'adresse au ministre. Aux fins de précision, le ministre a accordé à SWN une prolongation de permis d'un an après que l'entreprise lui avait envoyé une lettre indiquant qu'elle suspendait les travaux prévus pour l'année en cours et qu'elle réaffectait ses ressources à l'extérieur de la province.



**L'hon. M. Arseneault** : Les gens du côté de l'opposition ne savent pas sur quel pied danser. La semaine dernière, ils semaient la peur, en disant aux gens du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs que SWN voulait plier bagage et quitter la province pour toujours. Heureusement, nous avons lu les lettres aux gens d'en face. SWN s'était engagée envers le Nouveau-Brunswick. Voilà pourquoi elle a demandé une prolongation. Or, cette semaine, le député d'en face semble vouloir que SWN quitte le Nouveau-Brunswick, pour prouver ce que les gens d'en face ont avancé la semaine dernière, ce qui n'est pas le cas.

En vertu de la loi actuelle, j'ai le pouvoir de prolonger d'un an un permis de recherche. SWN a demandé une prolongation de six ans. Cela n'est pas possible en vertu de la loi actuelle, et c'est pourquoi le permis a été prolongé pour une durée d'un an.

**M. Stewart** : Encore une fois, aucune réponse n'est donnée. Il semble que la stratégie du ministre pour SWN repose sur l'espoir que la compagnie pesant 9 milliards de dollars mettra toutes ses activités en veilleuse et vérifiera chaque année que les Libéraux aient donné en fait un certain sens à leurs politiques incohérentes.

Le rôle du ministre, c'est de créer des emplois et de favoriser les investissements ou, du moins, c'est ce que le premier ministre a affirmé. Il est difficile de saisir la réalité maintenant, étant donné que le premier ministre et le ministre ont l'habitude de dissimuler des renseignements. Toutefois, si c'est là le rôle du ministre, on serait porté à croire qu'il aurait veillé à ce que la demande de prolongation à long terme de SWN soit accordée, étant donné que SWN a clairement indiqué que les investissements à venir dépendaient de cette prolongation. Le ministre expliquerait-il pourquoi le gouvernement a pris congé de la Chambre pendant deux semaines, ce qui lui a assuré de limiter la prolongation du permis de SWN à un an au lieu de permettre la prolongation à long terme qui, selon les indications, était nécessaire à tout nouvel investissement?

**L'hon. M. Arseneault** : Il est évident que le député d'en face n'a jamais été ministre, car s'il l'avait été il connaîtrait le rôle d'un ministre. Ce rôle consiste à prendre des décisions responsables.

Nous avons écouté la population du Nouveau-Brunswick. Pendant les deux dernières années et demie, nous avons parlé d'imposer un moratoire. Nous avons parlé du fait de respecter l'obligation de consulter les Premières Nations, d'assurer l'acceptabilité sociale requise, de disposer des bonnes infrastructures pour traiter les eaux usées et de veiller à ce que les décisions que nous prenons ne nuisent pas à la qualité de l'air ni de l'eau. Voilà en quoi consiste le rôle d'un ministre. Il s'agit de prendre les bonnes décisions de façon responsable.

Oui, nous avons effectivement accordé à SWN une prolongation d'un an, mais je peux vous assurer que les cinq conditions restent en vigueur et qu'il n'y aura pas de fracturation hydraulique au Nouveau-Brunswick.



**M. Stewart** : Il est drôle que, dans la déclaration faite hier soir à CTV, il ait été dit que, tant que les conditions ne seraient pas comprises... Cela est intéressant.

Encore une fois, SWN a très clairement affirmé qu'une prolongation à long terme était nécessaire pour tout nouvel investissement. Le gouvernement actuel a eu amplement le temps d'élaborer un plan pour instaurer un moratoire, mais, après quatre ans du côté de l'opposition et cinq mois du côté du gouvernement, les Libéraux ne sont pas parvenus, pour une raison ou pour une autre, à rédiger un projet de loi et à le faire adopter avant l'expiration du permis de SWN. Le tout a contraint le ministre à accorder à SWN la seule prolongation qu'il pouvait accorder, soit une prolongation d'un an. En omettant de faire adopter le projet de loi 9 avant l'expiration du permis de SWN, le gouvernement a fait en sorte que la compagnie ne puisse pas obtenir la prolongation à long terme dont elle avait besoin pour considérer de nouveaux investissements dans la province, chose qui était connue du premier ministre et du ministre.

La question se pose : La débâcle entourant la prolongation du permis est-elle le fruit de l'incompétence, ou le gouvernement fait-il délibérément fuir les compagnies du Nouveau-Brunswick?

**L'hon. M. Arseneault** : La seule incompétence réside du côté de l'opposition officielle. S'il n'y avait plus de *Telegraph-Journal* demain, je ne sais pas où les gens du côté de l'opposition trouveraient leurs questions.

À mon avis, nous avons agi de façon très responsable en tant que gouvernement. En fait, quand vous parlez de faire adopter des lois, nous avons présenté un projet de loi le 18 décembre. Ce n'est pas la faute du gouvernement si l'opposition voulait gaspiller le temps des gens du Nouveau-Brunswick en faisant obstruction aux projets de loi en question au lieu d'en approuver la deuxième lecture, puis de passer à l'étude en Comité plénier, à la troisième lecture et à la sanction royale. C'est l'opposition officielle qui gaspille le temps des contribuables.

## Tourisme

**M. Wetmore** : L'Association de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick (AITNB) est le principal défenseur des intérêts liés au tourisme dans notre province, et nous sommes chanceux de l'avoir. Il s'agit d'un organisme porte-parole axé sur l'industrie, à laquelle il fournit une direction et une orientation en travaillant avec des partenaires et des parties prenantes à l'échelle de la province, de la région de l'Atlantique et du pays afin d'assurer le succès continu d'un milieu commercial compétitif, progressiste et durable. C'est une voix forte qui cherche à favoriser la vitalité et la croissance soutenue de l'industrie touristique. L'association est un outil inestimable pour le ministre.

Voici ma question pour le ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture : Aurait-il l'obligeance d'indiquer à la Chambre s'il a rencontré les gens de l'AITNB, à quel endroit et à quel moment la réunion a eu lieu et qui y a assisté?



**L'hon. M. Fraser** : Je veux remercier le député d'en face de la question. En fait, j'ai rencontré à maintes reprises le directeur général et la présidente de l'AITNB. Cette association est l'un de nos partenaires stratégiques. Nous voulons travailler avec elle et nous voulons nous efforcer de développer notre secteur touristique dans la province. L'AITNB est l'un de nos partenaires très précieux.

Le secteur du tourisme injecte assurément des millions de dollars dans notre économie et est un moteur économique pour notre province. Il nous permettra de créer des emplois et d'aider les familles de notre province, ce qui est l'objectif de notre gouvernement.

**M. Wetmore** : Le directeur doit avoir égaré son agenda, car je ne pense pas qu'il était au courant.

Je crains de connaître déjà la réponse à ma prochaine question, mais je la pose quand même. Elle porte sur l'AITNB et le fonds de promotion du tourisme. Une mise à jour qui remonte à septembre 2014 concernant le fonds de promotion du tourisme est affichée sur le site Web de l'AITNB. Si le ministre n'a pas déjà pris le temps de la lire, cela en vaut vraiment la peine.

Le ministre dira-t-il à la Chambre quels progrès, le cas échéant, ont été réalisés et quelles réunions, le cas échéant, sont prévues pour faire avancer le dossier du fonds de promotion du tourisme?

**L'hon. M. Fraser** : Encore une fois, notre gouvernement mise sur la création d'emplois et la croissance de notre économie afin d'aider les familles de notre province. Le tourisme jouera un rôle essentiel à cet égard. De concert avec nos partenaires, comme l'AITNB et d'autres, nous adoptons une approche très stratégique pour atteindre de tels objectifs. Nous avons rencontré nos partenaires plusieurs fois. Nous poursuivons les discussions avec eux et avec d'autres parties prenantes de la province en ce qui a trait à un fonds de promotion du tourisme. Aucune décision n'a encore été prise, mais nous travaillons certainement avec nos partenaires afin d'élaborer un plan qui nous aidera dans l'avenir à faire croître notre économie et notre marché touristique. Merci.

**M. Wetmore** : Voilà un long préambule pour dire non.

En novembre 2012, notre gouvernement progressiste-conservateur a invité l'Association de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick à lui présenter un exposé sur les enjeux relatifs à la signalisation et leurs répercussions sur les membres de l'AITNB. Les commentaires recueillis à l'issue de l'exercice ont été pris en compte dans l'élaboration de notre nouvelle politique sur la signalisation. À l'automne 2014, une réunion de suivi devait avoir lieu avec l'AITNB et des parties prenantes pour revoir la signalisation, discuter des progrès réalisés et envisager toutes les améliorations nécessaires dans l'avenir.

Le ministre dira-t-il à la Chambre si la réunion a eu lieu? Sinon, quand aura-t-elle lieu?



**L'hon. M. Fraser** : Encore une fois, les parlementaires d'en face parlent de réunions. Le ministre de la Santé s'est fait poser des questions au sujet de réunions. Mon emploi du temps est tout aussi chargé que celui de tous les autres ministres de ce côté-ci de la Chambre.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Fraser** : J'ai été occupé à me déplacer et à rencontrer des groupes un peu partout dans la province.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Fraser** : Pendant le congé de mars, j'ai passé cinq jours à visiter huit collectivités et à rencontrer plus de 150 parties prenantes pour parler de développement économique, de tourisme et d'autres initiatives.

(Exclamations.)

**Le président** : Je rappelle à l'ordre le député de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin.

**L'hon. M. Fraser** : L'AITNB est l'un de nos partenaires stratégiques. Nous travaillons en très étroite collaboration avec les personnes de l'association. Nous travaillerons avec le groupe en question et d'autres parties prenantes dans la province.

(Exclamations.)

**Le président** : Je rappelle à l'ordre le député de Gagetown-Petitcodiac.

**L'hon. M. Fraser** : Les personnes en question nous aideront à atteindre notre objectif de création d'emplois et de croissance économique. Merci.

## **Nord du Nouveau-Brunswick**

**M. K. MacDonald** : Le ministre a certainement été très occupé à sillonner la province pour faire ses rencontres auxquelles il n'était possible d'assister que sur invitation.

Le ministre responsable des fonds de développement économique du Nord et de Miramichi nous a récemment indiqué qu'il avait terminé sa tournée de consultations dans le nord de la province. Des éléments qu'il a mentionnés, deux ou trois ont retenu mon attention. À un moment donné, il a dit qu'il voulait avoir une discussion franche et ouverte. Il se peut que j'aie été mal informé. J'avais cru comprendre que seules les personnes invitées pouvaient assister à



ces rencontres. Voilà qui ne me semble pas très ouvert. Le ministre pourrait-il corriger mes propos si je me trompe? De plus, le ministre indiquerait-il à la Chambre quelles entreprises ont participé à la discussion franche et ouverte?

**L'hon. M. Fraser** : C'est un grand plaisir de prendre la parole à la Chambre pour donner quelques explications sur notre tournée de discussion au sujet des fonds de développement économique du Nord et de Miramichi. Nous avons visité huit collectivités pendant le congé de mars. Nous sommes allés à Tracadie-Sheila, à Caraquet, à Beresford, à Campbellton, à Grand-Sault, à Edmundston et à Richibucto, puis nous avons terminé notre tournée à Miramichi. Nous avons rencontré des dirigeants municipaux, des CLDE, des groupes de chambres de commerce, des dirigeants d'entreprise et d'autres chefs de file de la collectivité.

Nous avons rencontré plus de 150 parties prenantes pendant le congé de mars et nous avons eu d'excellentes discussions. Un grand nombre de suggestions positives ont été faites sur la façon dont nous pouvons faire croître l'économie. Il est très clair que, par le passé, sous votre direction, sous la direction de l'ancien gouvernement, nous n'avons pas connu de succès.

**Le président** : Veuillez vous adresser à la présidence.

**L'hon. M. Fraser** : Dans l'avenir, nous voulons connaître du succès et nous y arriverons en collaborant avec tous les gens du nord de la province.

**M. K. MacDonald** : Le ministre a certainement embrassé la pierre de Blarney ce matin, pour poursuivre l'analogie de la Saint-Patrick.

Je me demande si un livre de reçus se trouvait à proximité des rencontres sur invitation seulement au cas où des dons seraient faits au Parti libéral. Le ministre n'a pas un bilan reluisant pour ce qui est d'investir l'argent des contribuables dans des projets économiques, du moins, pas en tant que membre du précédent gouvernement libéral. Atcon nous vient à l'esprit, mais nous entendrons très bientôt d'autres observations à ce sujet de la part de la vérificatrice générale.

Le ministre dirait-il à la Chambre si des acteurs du scandale Atcon étaient invités aux réunions publiques en question?

**L'hon. M. Gallant** : Pour que la période des questions soit plus productive dans l'avenir, compte tenu des questions posées par les gens de l'opposition, nous amènerons les gens responsables de nos horaires, et ils pourront prendre nos places. Les gens de l'opposition peuvent poser toutes les questions qu'ils souhaitent au sujet des endroits où nous allons, de l'heure de nos réunions et des gens qui s'y trouvaient.

Nous avons de sérieuses préoccupations, et je crois — je crois vraiment du fond de mon cœur — que, lorsque des gens se lancent en politique, ils le font parce qu'ils veulent changer les choses. Ils veulent aider leur collectivité, leur province et leur pays. Parfois, je dois toutefois



dire que, lorsque nous participons à une période des questions, je remets en doute ma croyance. Il est consternant de constater combien de questions qui nous sont posées à l'Assemblée législative constituent une perte de temps.

En tant que province, nous devons relever un véritable défi financier de taille. Au cours des dernières années, nous n'avons connu aucune croissance économique...

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Gallant** : ...ou pratiquement aucune croissance économique ni aucune création d'emplois. Des familles dans notre province éprouvent des difficultés et vivent dans la pauvreté. Tandis que les gens d'en face nous posent des questions sur nos horaires, nous mettrons l'accent sur la création d'emplois pour les gens du Nouveau-Brunswick.

**Le président** : Ce sera la dernière question.

**M. K. MacDonald** : Je constate que le ministre a eu besoin d'aide pour répondre à la question.

Lorsque nous parlons de création d'emplois, il est important que nous rappelions au Parti libéral certains de ses antécédents dans le dossier. Il y a le dossier Atcon, qui a coûté des millions et des millions de dollars aux contribuables du Nouveau-Brunswick, et il y a aussi les bouffonneries du ministre dans sa propre circonscription en ce qui a trait à Giant Tiger et ainsi de suite. Veuillez nous pardonner d'être un peu sceptiques.

Voici ma dernière question au sujet des rencontres sur invitation seulement : Le ministre dira-t-il à la Chambre si des entreprises ou d'autres personnes ont demandé si elles pouvaient y assister, mais se sont vu refuser la possibilité d'y participer?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Je suis très fier de notre équipe, du côté du gouvernement. Je suis très fier des ministres. Je suis aussi fier du fait que ces derniers essaient, autant que possible, d'avoir des discussions avec les gens du Nouveau-Brunswick. Je suis très satisfait, et nous sommes très choyés, car beaucoup de gens du Nouveau-Brunswick veulent participer à la conversation et à la discussion quant à la façon de relever les défis avec lesquels nous sommes aux prises.

[Traduction]

Nous sommes aux prises avec de sérieux défis, et je suis très content que notre équipe travaille très fort pour relever ces défis. Nous travaillons de concert avec les gens du Nouveau-Brunswick et nous avons beaucoup de chance d'avoir pu compter sur la participation d'un grand nombre d'entre eux qui ont fait part de leurs idées, suggestions et préoccupations. J'espère vraiment que les parlementaires du côté de l'opposition feront de même et emboîteront le pas aux gens de tous les coins du Nouveau-Brunswick, d'une collectivité à



l'autre. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent que nous travaillions ensemble à créer des emplois, à surmonter nos défis financiers et à aider les familles. Trop de familles dans notre province éprouvent des difficultés, et c'est pourquoi nous continuerons à cibler nos efforts.

Si les gens d'en face veulent parler des horaires, nous réunirons les bonnes personnes dans cette enceinte pour qu'ils puissent leur parler.

